

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DES 31 JANVIER ET 1^{ER} FEVRIER 2026

MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR PRESENTS

Didier PASCAL
Emmanuel BASSON (en visio)
Alexandra BOISSINOT (en Visio)
Clément BUISINE
Nathalie CHABERNAUD (en visio)
Géraldine GARRIC (en visio)
Jean-Baptiste DUPONT
Pierre-Marc EPSTEIN (en visio)
Aurélien HASLE
Nadia MASSARI
Jennifer MURE (en Visio)

MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR EXCUSES

Alexy BERNARD
Marina BERNARD
Aurélie BLIN
Jacques CAMPOS
Léa COLASSE
Odile COMTE GAZ
Stéphane GUILLEUX
Lionelle MAURE
Etienne RAPPENEAU
Virginie SCHUSTER
Jason TRAVERS

INVITES

Christine BEL, Directeur Technique FFSTB
Nicolas DREUMONT, Directeur Technique FFSTB

INVITES EXCUSES

Yannick MEUNIER, Directeur Général

Début de la réunion : samedi à 13 h 30

1. Approbation du compte rendu de la réunion du Comité Directeur des 15-16/11/2026
Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents

2. Composition Commissions

✓ Commission arbitrale

Il convient de rajouter dans la composition de la Commission Arbitrale : Agnès Thomas et Ghislaine Paviot qui ont été omises lors de la rédaction du compte rendu.

✓ Commission Juridique

Point d'étape : suite à l'appel à candidatures effectué, deux candidatures ont été reçues. Il reste encore un mois, un rappel va être fait sur les réseaux sociaux.

3. Point sur la situation financière

✓ Résultat prévisionnel au 31/12/2025 actualisé (Cf. Annexe 1)

✓ Réflexion à mener :

Prise en charge des enseignants, juges, présidents de jury sur les séminaires

Prise en charge des formateurs sur les séminaires

Une étude financière va être effectuée.

✓ Proposition nouvelle tarification licences pompon

Il est proposé de la ramener à 20 €.

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents et sera présentée au Congrès fédéral lors de la présentation du budget prévisionnel

✓ Evolution de la convention pluriannuelle ANS
L'ANS nous a adressé la notification de notre nouvelle subvention. La Fédération bénéficie d'une augmentation de 7 000 € par an sur quatre ans.

✓ Budget prévisionnel 2026 (Cf. annexe 2)

Budget prévisionnel établi pour la période du 01/01/2026 au 31/08/2026

Attention : unifier le prix des formations ETN3 et ETN2 entre la métropole et les Dom. Voir avec la Commission Enseignement.

4. Licences : état statistique au 31/01/2026
(Cf. annexe 3)

5. Commission Administrative (Nathalie Chabernaud)

✓ Point financier sur l'organisation du Millénaire

La Ligue Centre Val de Loire gérait la compétition. Pas de retour financier malgré diverses relances du Secrétariat fédéral. Un mail de rappel sera fait auprès de la Présidente du Comité régional.

✓ Point financier sur l'organisation du Bâton d'Or

Déplacements/vacations manque 2 juges de la pratique artistique (Rebeca, Maxime). Tout est pratiquement bouclé. Recettes billetterie : 10 000 € et restauration : 20 000 €. L'excédent prévisionnel minimum est de 5 000 €.

✓ Point sur le test effectué au Bâton d'Or sur la gestion des caisses (Cf. annexe 4)

A l'unanimité des membres présents, il est décidé que ce dispositif sera utilisé sur l'ensemble des finales.

✓ Cahier des charges des Finales de la Pratique Artistique

Il est décidé que le remboursement des juges Pratique Artistique sera validé par Nathalie Chaberneau pour l'ensemble des finales, à l'instar de ce qui est fait pour la Pratique Technique. Une réunion de concertation sera organisée avec Prescillia Thiriat, Responsable de la Sous-Commission Juge.

6. Intervention DTF Pratique Technique (Christine Bel)

✓ Bilan Bâton d'Or

Inscriptions

La participation du 50^{ème} Bâton d'Or s'élève à 1 025 passages contre 1 041 passages la saison précédente. La légère baisse constatée s'explique par le fait que certains clubs ont choisi de ne pas se déplacer uniquement pour les épreuves solos 1 et 2 bâtons.

Jugement

Plusieurs difficultés ont été constatées concernant le jugement et l'organisation de la compétition. Les résultats ont été moins fluides que lors des deux dernières années. Le manque de réseau a compliqué l'organisation et la transmission des données. Le double système de notation en place a rendu la gestion plus lourde et complexe. Le nouveau modèle de jugement de l'IBTF n'a pas encore été communiqué

Organisation

Afin de ne pas obliger les clubs à rester toute la journée lorsqu'ils n'étaient pas concernés, les disciplines liées à l'artistique ont été regroupées sur le samedi. La principale contrainte a été de sortir rapidement les premiers résultats, d'annoncer immédiatement les finalistes des couloirs partagés et d'enchaîner directement les finales. Cette organisation a été difficile mais elle a fonctionné efficacement respectant à la fois le rythme des épreuves et la préparation des participants.

Sélections

Des problèmes ont été rencontrés lors des sélections, principalement à cause de l'évolution des règles au fil des mois selon les différentes réunions. Cela a pu créer un manque de lisibilité et de stabilité pour les clubs et les organisateurs.

Remarque

Il est nécessaire d'établir un protocole pour la captation vidéo des catégories.

✓ Passerelle Artistique/Technique

Les passerelles entre les parcours artistiques et techniques manquent de clarté. Les correspondances de niveaux ne sont pas suffisamment explicites. Le N3 correspond à la division Préliminaire et le N2 à la division Intermédiaire. Initialement, ces niveaux étaient adossés aux degrés/niveaux acquis, mais cette organisation manque aujourd'hui de cohérence et ne permet pas une lecture claire des parcours. Un travail de clarification va être effectué par les deux DTF

✓ Compte rendu PEX N°2

L'ensemble des montages a été revu et des commentaires ont été apportés au moment de la mise en situation, ce qui a renforcé l'aspect pratique.

La partie consacrée à la préparation physique reste très utile. Toutefois, la durée globale du PEX apparaît insuffisante, au regard des enjeux et du temps nécessaire à une appropriation complète des contenus

✓ Mise en place Formation Pompons

Christine BEL, DTF de la Pratique Technique propose qu'au sein de la Commission Sportive/Commission Enseignement, il puisse être mis en place un groupe de travail pour les Pompons et notamment en ce qui concerne la formation de cadres. La référente de ce groupe de travail serait la Responsable de la Commission Enseignement (Virginie Schuster) et un appel à candidatures pourrait être lancé pour la constitution du groupe de travail en lien avec la commission sportive.

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

7. Intervention DTF Pratique Artistique (Nicolas Dreumont)

✓ Sélections pour le Championnat d'Europe

Très difficile d'obtenir tous les documents administratifs nécessaires malgré les nombreux rappels effectués.

8. Commission sportive

✓ Guide d'organisation des compétitions

La Commission sportive a élaboré un guide d'organisation des compétitions de la Pratique Artistique (hors finale) afin qu'il puisse être mis à disposition des organes déconcentrés et constituer ainsi une aide.

A l'unanimité des membres présents, le guide d'organisation est validé et fera l'objet d'une diffusion auprès des organes déconcentrés et d'une mise en ligne sur le site Internet fédéral

✓ Carnet de bord

A l'unanimité des membres présents, le carnet de bord est validé et fera l'objet d'une mise en ligne sur le site extranet fédéral

✓ Dérogation compétition

Une demande de dérogation est étudiée par le Comité Directeur et qui porte sur un changement de genre entraînant une demande de changement de catégorie

A la majorité des membres présents la dérogation est accordée

✓ Formation Président de Jury/Commissaire de compétition (Jennifer Mure)

La Responsable de la Sous-Commission Président de Jury présente l'état d'avancement du dossier portant sur la formation de Directeurs de Compétition (Pratique Technique et Pratique Artistique). La présentation porte sur le premier module qui sera commun aux stagiaires des deux pratiques et qui constituera donc le tronc commun. Les modules suivants seront propres à chacune des deux pratiques.

A l'unanimité, les membres présents valide les premiers travaux présentés

9. Commission Communication (Clement Buisine)

✓ Présentation de la Direction artistique du Mondial 2026

✓ Présentation du nouveau site fédéral

Présentation de l'architecture du site. Maintenance pouvant être assurée par les membres de la Commission. Site visible sur ordinateur, tablette, téléphone.

- ✓ Proposition de refonte des contrats de partenariat (photographes et vidéastes officiels) (Cf. annexe 5)

A l'unanimité, les membres présents valide les travaux présentés

10. Congrès fédéral (Pierre-Marc Epstein/Nadia Massari)

Restauration

- ✓ Réservation faite pour le repas du vendredi soir et contact pris avec les boulangeries pour les petits déjeuners d'accueil.
- ✓ Les Repas du samedi midi et du samedi soir seront pris au club house.

Candidatures

- ✓ 6 candidatures ont été reçues pour l'élection partielle du Comité Directeur et sont actuellement à l'étude de la Commission électorale.

11. Commission Juridique et Organes déconcentrés (Pierre-Marc Epstein)

- ✓ Calendrier de travail mis en place pour les Statuts et le Règlement Intérieur de la Fédération et des organes déconcentrés

12. Commission Subventions (Pierre-Marc Epstein)

- ✓ Sur le questionnaire 90 % des réponses ont été reçues. Tous les Comités régionaux sont adhérents du CROS. Problème de connaissance, de recherche et de Ressources Humaines. L'orientation de la Commission est d'aider les gens à constituer les demandes de subvention. Leur donner le qui, quand, quoi, comment.

13. Relations internationales (Didier Pascal)

- ✓ Assemblée Générale IBTF

Faite par visio de 2 heures par jour sur quatre jours.

- ✓ Information Championnat d'Europe Eindhoven

Présentation de la prise en charge : SHN (inscription – frais administratif – hébergement – transport = 1 122 € par athlète) sachant qu'il y a une prise en charge de 5 000 € par le PSF. 29 597 € représentent les frais de la délégation et des SHN

Propositions

- ✓ Championnat d'Europe

Pour tous les élites prendre en charge les frais d'inscription et les frais administratifs ce qui représentent un budget de 4 425 €

Prendre un forfait de 100 € par personne

Total = 45 000 €

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

Un courrier sera adressé à l'ensemble de la délégation pour les informer de la décision (uniquement pour les catégories de haut niveau reconnues).

Fin de la réunion : dimanche à 12 h 30

Le Secrétaire Général
Nadia MASSARI

Le Président Fédéral
Didier PASCAL



